

SYNOFF

ACTU

JANVIER
2022

**SYNERGIE
OFFICIERS**

LA LETTRE D'ACTUALITÉ
DU SYNDICAT
SYNERGIE OFFICIERS

LOPMI : SYNERGIE- OFFICIERS NÉGOCIE À BEAUVAU

Le dimanche 9 janvier 2022, Synergie-Officiers était reçu par le Ministre de l'Intérieur pour convenir des termes de la future LOPMI.

Outre certaines annonces comme le doublement des effectifs sur la voie publique ou encore la mise en place des « greffiers de police », des mesures concrètes au profit des officiers ont été annoncées : versement d'une prime OPJ de 1500€ par an pour les Officiers exerçant en investigation et revalorisation de l'IRP échelonnée sur plusieurs années, avec une hausse de 5% dès 2022.

Si ces premières annonces relatives à la revalorisation de l'IRP vont dans le sens des revendications de Synergie-Officiers depuis des années, il n'en demeure pas moins que les chiffres annoncés sont très en-deçà d'une réelle avancée pour les officiers !

L'ensemble de l'équipe Synergie-Officiers demeure mobilisée et engagée afin de poursuivre les négociations au plus haut sommet. Synergie-Officiers veillera aussi à ce que le triplement de l'ITN annoncé pour les gardiens et gradés soit également appliqué aux Officiers travaillant de nuit.

Synergie-Officiers, seul syndicat à siéger dans tous les comités techniques, continuera à s'impliquer pour poursuivre les négociations.

DES NOUVELLES DE L'ENSP

Les stagiaires de la 26^e promotion sont actuellement en stage cousin avant leur affectation en mars prochain. Synergie-Officiers leur souhaite une bonne intégration au sein de leur direction d'emploi et leur précise de nouveau que l'ensemble des délégués restent à leur entière disposition. Après plusieurs semaines de stage AT1 (voie publique), la plupart des élèves de la 27^{ème} promotion a retrouvé les bancs de l'école pour débiter le module AT2 (enseignement judiciaire). Vanessa, Ariane et Cédrique restent mobilisés sur le site de Cannes-Ecluse non seulement pour accompagner les élèves tout au long de leur scolarité mais aussi pour leur apporter toute l'aide et l'écoute dont ils auront besoin.

NOUVELLE TENUE : SYNERGIE-OFFICIERS VOUS LIVRE LE PROJET

Annoncée par le Président de la République lors de la clôture du Beauvau de la sécurité, ce projet verra le jour dès 2022 par la suppression de la casquette souple au profit du bonnet de police avec identification par la nouvelle griffe tricolore sous forme de pin's métallique (les CRS garderont leur spécificité) ainsi que par le déploiement d'un nouveau polo. Pour le nouveau polo, une expérimentation dès mars 2022 sera organisée sur une période de trois mois à Lille (Division Lille et PAF), Marseille, DTSP 93, SDLP (sites de Beauvau et Nanterre) et en Guyane (SP Cayenne et PAF). Deux polos manches longues et deux polos manches courtes seront ainsi testés par des collègues actifs sur une durée de trois mois avec à l'issue un retex pour modifications via un bulletin électronique. Synergie-Officiers veillera à ce que les retex soient en tous points pris en compte pour que le confort et la sécurité des policiers soient garantis !



3, boulevard du Palais – 75004 Paris
T 01 40 13 02 85
www.synergie-officiers.com

FLASH INFOS GESTION

Les 27 avancements complémentaires au grade de commandant, actés pour 2022 suite au Beauvau de la Sécurité et dont peuvent bénéficier les officiers comptant 9 ans de titularisation a minima, devraient rapidement se concrétiser, essentiellement au bénéfice de la DCSP et de la PP. Les Directions travaillent à l'identification des postes ciblés et les promotions pourraient être finalisées en avril avec des stages de passage de grade effectués en même temps que ceux de la promotion 2022 déjà entérinée.

Les créations de 100 IRP D et 100 IRP CDS obtenues dans le cadre du Beauvau de la Sécurité se déclineront pour chacune des deux indemnités à raison de 75 en 2022 et les 25 restantes en 2023.

Deux mouvements généraux auront lieu en 2022 :

le 1^{er}, qui doit sortir dans les prochains jours pour des prises de poste en mai ; le second, en mai, pour des prises de poste en septembre.

La campagne d'avancement de 2023 sera décalée au début de l'année prochaine.

SYNERGIE-OFFICIERS, seul syndicat d'officiers à siéger et à voter au CTRPN « Police » participe à tous les échanges avec l'administration, négocie et valide les évolutions statutaires du corps de commandement présentés au CT et nécessaires pour l'application des mesures du Beauvau de la Sécurité. Le processus est bien entamé avec les CTRPN des 13 décembre 2021 et 19 janvier 2022. Les statuts relatifs à l'avancement restent encore à modifier pour permettre aux capitaines titulaires depuis au moins 9 ans de candidater à l'avancement sur certains postes identifiés.